

Evénements prévus dans notre village

(La situation sanitaire avec la crise du Covid-19 ne nous permet pas d'établir un calendrier des manifestations)



Agence Postale de Diesen
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 10h à 12h



TOUTES LES INFOS
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :
Saint Aavoid Synergie (CASAS)
www.agglo-saint-avoid.fr



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

Mairie, 1 rue de Porcellette
Tél : 03 87 93 06 33
Fax : 03 87 93 33 46
Courrier : mairie.diesen@wanadoo.fr
www.mairiediesen.com

Horaires d'ouverture de la Mairie au Public
Du lundi au vendredi de 10h à 12 h
Agence postale du lundi au vendredi de 10 h à 12 h



Départ à la retraite de Mme Corinne Laurent

Vendredi 27 septembre, une sympathique manifestation s'est déroulée au foyer communal de Diesen à l'occasion du départ à la retraite de Mme Corinne Laurent, DGS.

M. le Maire dans son discours a rappelé la carrière de Mme Laurent. Elle est arrivée en novembre 2013 à Diesen. Tout au long de ces années, elle a fait preuve de rigueur, d'énergie, d'intelligence et d'enthousiasme dans son travail. Elle a toujours défendu le service public tout en restant à l'écoute des concitoyens. Elle a fait passer la mairie de l'ère du stylo à celle de l'informatique et est restée impliquée jusqu'au bout pour assurer la transition.

M. le Maire a conclu en ces termes ; « Vous partez confiante et heureuse car vous laissez la maison en bon état »



Mme Laurent a commencé ses propos en disant : « Je suis venu vous dire que je m'en vais ». Elle a rappelé qu'elle a exercé d'abord aux finances publiques avant d'arriver en 2013 à la commune de Diesen. Le 30 mars 2014, elle a commencé à travailler avec le maire nouvellement élu; M. Walkowiak et fait remarquer que la DGS est la personne de confiance du Maire.

La médaille d'honneur communale a été remise par les adjoints à Mme Laurent ainsi qu'à Mme Bies qui a pris sa retraite le 1er juillet dernier.

Cette manifestation s'est achevée par la traditionnelle remise des cadeaux et par un vin d'honneur agrémenté par les superbes chants de Claudio!



Le coin des artistes de Diesen

A chaque édition de ce Diesen info, nous vous proposons de publier les œuvres d'un artiste de Diesen.

Ce mois-ci c'est Raphaël Thiel qui nous propose ses superbes peintures.

Bravo et un grand merci pour ce beau partage!



Photos Raphaël Thiel

Noces d'OR

M. et Mme Weber

André et Yolande se sont mariés le 10 juillet 1971 à St Avold. Trois enfants sont nés de leur union: Dominique, décédé, Patrick et Joël. Il sont grands parents d'une fille, Marion.

M. Weber a travaillé de 14 à 19 ans, à la limonaderie Mauer puis à la cokerie de Carling jusqu'en 1997 comme ouvrier puis chef d'équipe. Il a été arbitre de football pendant près de 40 années et aime s'occuper de son bassin à poissons, ses poules et son potager!

Mme Weber a travaillé pour les personnes âgées, puis comme ambulancière pendant 5 ans et à nouveau auprès des personnes âgées.

Une délégation municipale s'est rendue à leur domicile, pour leur remettre des fleurs et un panier garni.

Toutes nos félicitations !



Noces de diamant

M. et Mme Baczyk

Les époux Baczyk Jean-Hubert et Marie-Anne ont fêté leurs noces de diamant. Ils se sont mariés il y a 60 ans, le 14 juillet 1961 à Filstroff.

De leur union sont nées 2 filles : Sabine née en 1962 et Estelle née en 1969. Ils ont eu plaisir d'être grands parents d'un petit fils Tristan et d'un arrière petit fils Sacha .

M. Baczyk a travaillé dès 14 ans aux HBL puis a effectué 2 années de formation pour rejoindre le fond de la mine. A la retraite, il est allé travailler pendant 4 années à la construction du tunnel sous la manche!

Mme Baczyk était vendeuse chez Benoit et Bloch à Bouzonville de 14 à 20 ans.

Ils ont participé à de nombreuses expositions avicoles. Jean-Hubert a joué au football à Diesen et est maintenant un grand sportif devant sa télé!

Une délégation municipale leur a transmis les félicitations de M. le Maire et de la commune et remis les cadeaux.

Toutes nos félicitations !



Une nouvelle Directrice Générale des Services

Mme Katia KINDO-PISCH a pris ses fonctions de DGS dans notre commune à la date du 1er juillet, en remplacement de Mme Laurent Corinne à la retraite depuis le 1er septembre. Mariée, elle est originaire de Dalem où elle a exercé pendant 14 années . Elle habite maintenant à Creutzwald.

Mme Kindo-Pisch a réussi le concours d'adjoint administratif en 2010, puis a été titularisée dans la fonction publique.

Bienvenue à elle dans notre commune!



Du nouveau à l'Agence postale communale



Mme Christine SCHIFFMACHER vous accueille dans notre poste communale, située dans les locaux de la mairie, depuis le 18 juillet en remplacement de Mme Bies Fabienne partie à la retraite le 1er juillet dernier.

Elle a travaillé pendant 12 années dans l'assistance commerciale puis a élevé ses enfants.

En 2018, elle a suivi une formation de secrétaire de mairie en étant en poste à Vaudreching jusqu'à son arrivée à Diesen.

Bienvenue à elle !



Travaux dans la commune

Terrain de football

Mardi 3 août, sous une pluie battante, une équipe composée d'adjoints, d'un agent technique et de bénévoles du club de football local ont réhabilité le terrain de football.

Après avoir bouché les trous et semé du gazon, le terrain a été remis à plat grâce au passage croisé d'un rouleau compresseur loué par la commune.

Ces travaux devraient permettre à notre club de reprendre ses activités sur ce terrain dès cet automne.

Un grand merci à tous !



Aménagement des abords du city stade

Des équipements complémentaires sont venus agrémenter les abords de notre city stade suite à des souhaits du Conseil Municipal des Jeunes. Des bancs et un support à vélo ont été installés rendant cet espace plus agréable !



Un banc et des bacs à fleurs ont été installés dans le cimetière communal près des columbariums



Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE)

Mercredi 4 juillet, M. le Maire et les adjoints ont rencontré Mme Emilie LEOEUF, animatrice du SAGE Bassin Houiller, CG57, et M. Philippe WENG, conseiller municipal à L'Hôpital afin d'envisager des actions pour pérenniser notre rivière, le Diesenbach, après l'arrêt de la centrale qui l'alimente actuellement

Le « SAGE » est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. A l'échelle locale, il vise à **concilier** les différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des milieux aquatiques. Il repose sur une démarche volontaire de **concertation** avec les acteurs locaux.



Visite du cours de notre rivière par le SAGE

Le mercredi 11 août, Mme Leboeuf, M. Weng, accompagnés par M. le Maire et les adjoints se sont rendus sur plusieurs endroits du Diesenbach pour constater les problématiques liées à la pérennisation de notre cours d'eau.



Dépistage cancer du sein

De 50 à 74 ans, tous les 2 ans

Si vous avez entre 50 et 74 ans, que vous n'avez pas reçu votre lettre d'invitation, pour bénéficier de votre test de dépistage, vous pouvez :

- Demander à votre médecin une prescription médicale,
- Contacter votre site départemental du CRCDC Grand Est pour demander le renvoi d'une invitation.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter votre médecin généraliste ou votre gynécologue qui répondra à toutes vos questions.



Jeunes bénévoles du grand Est

Mercredi 21 juillet a eu lieu au tennis club de Diesen une sympathique manifestation de remise de prix aux lauréats du challenge « Jeune Bénévole du Grand Est ».

Ce challenge avait pour but de récompenser les jeunes bénévoles du monde associatif ayant entre 18 et 25 ans. Deux lauréats se sont distingués à Diesen; Loan D'andréa, actuel président du tennis club a été récompensé au niveau régional et Yann Andres, membre du comité et formateur, au niveau départemental.

Le président départemental de la Moselle, Gérard Lejealle, a remis les prix et les adjoints, au nom de la commune leur ont remis la médaille d'honneur communale. Un pot de l'amitié a clos cette manifestation! Félicitations à nos deux lauréats!



Yann Andres et Loan D'andréa

Reprise des activités à l'âge d'or

Après une interruption de plus de dix-huit mois en raison de la crise sanitaire, l'Age d'Or, club des seniors de Diesen, reprend ses activités à compter du mardi 7 septembre 2021 à partir de 14 h 00 au foyer culturel de Diesen. Les membres actuels sont attendus pour ce premier rendez-vous de l'année 2021.



Mais le comité serait aussi heureux d'accueillir de nouveaux membres. Pour cela, les personnes intéressées peuvent venir se rendre compte sur place des activités proposées : jeux de carte et de société, suivis d'un casse-croûte pour s'achever par un café-gâteaux.

Il est rappelé que toutes ces activités se dérouleront dans le strict respect des mesures sanitaires édictées par les autorités.



Le club danse, sous la responsabilité de Sarah, a repris ses activités **le 6 septembre**, tous les lundis de 19 h à 20 h.

Entretien des espaces verts

Une équipe de l'entreprise SNS (Saint Nabor Services) de Saint Avold est intervenue, après un épisode pluvieux qui a empêché les travaux de tonte, dans la commune de Diesen pour assurer l'entretien des espaces verts, dans plusieurs parcs de la commune.



SNS a valorisé le chemin pédagogique dans le respect de la flore et du cadre bucolique, et l'a rendu agréable aux promeneurs.



Pour une meilleure visibilité et la sécurité des automobilistes, l'îlot central a été nettoyé et sera aménagé.



Les abords du tennis ont été tondus et nettoyés, pour que l'Open de tennis se passe dans les meilleures conditions.

Les abords de la place du village ont été fleuris et font l'objet d'une tonte « raisonnée»



Lotissement « Fauvette des roseaux »

Les travaux de réalisation de la voirie, des réseaux d'eau, d'assainissement et des réseaux secs sont achevés. Le bassin d'infiltration d'eau de pluie et l'accès aux parcelles côté école ont été sécurisés, avant la rentrée scolaire, par la pose d'un grillage rigide.

Les futurs acquéreurs de ces parcelles vont pouvoir bientôt concrétiser leur projet de construction de leur maison individuelle.



Une réunion de chantier hebdomadaire a permis de suivre les travaux.



Le grillage de séparation entre le lotissement et l'école.



Un grillage sécurise le bassin d'infiltration d'eau.

À noter...

Pour information:

2 terrains à construire sont disponibles dans notre lotissement communal !
Si vous êtes intéressés veuillez vous adresser en Mairie au 03 87 93 06 33

Emma « Nature »

Emma est une jeune fille engagée pour l'environnement

Lors de ses visites chez M. et Mme Fey, mamie et papy qui habitent Diesen, elle réalise des « Eco balades » dans les forêts de notre village.

Sur sa page Facebook, elle a envoyé un message à M. le Maire de Diesen : après avoir cassé sa pince pour ramasser les déchets, elle a lancé un appel à la commune pour qu'elle lui fournisse deux pinces, une pour elle et une pour son papy.

Le samedi 28 août, M. le Maire et les adjoints ont reçu Emma à la Mairie pour lui remettre les deux pinces souhaitées et surtout pour échanger avec elle.

M. le Maire lui a remis, trois beaux livres sur l'écologie ainsi que la médaille d'honneur de la commune.

Emma a été très touchée, mais pour elle c'est normal de ramasser les déchets pour protéger notre planète. Elle espère une prise de conscience de tout un chacun.



Anniversaire

Mme KIRCHMANN Léonie doyenne de Diesen, fête ses 98 ans

Mme KIRCHMANN Léonie est née le 31 août 1923.

M. le Maire, son adjoint, son neveu et sa nièce, Mme la Présidente de l'âge d'or et quelques membres se sont rendus le 31 août à son domicile pour lui souhaiter un joyeux anniversaire!





Qui est concerné ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).



Comment cela fonctionne ?

Les 3,3 millions de familles éligibles au Pass'Sport ont été destinataires durant l'été 2021 d'un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant.

Elles devront présenter ce courrier, entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.



Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive ;
- dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : auprès de toutes les associations sportives agréées participant au dispositif (affiliées ou non à une fédération sportive).



Emplois saisonniers

Pendant l'été, trois jeunes ont été accueillis dans les services techniques de la commune.

Au programme: des travaux divers : peinture, désherbage, travaux d'été à l'école pour préparer au mieux la rentrée

Louane Ronfort du 15 juillet au 13 août

Kévin Lazzaro du 2 au 11 août

Nathan Cours du 2 au 20 août



Louane repeint les grilles du cimetière.



Kévin et Nathan désherbent la butte au dessus de la fresque.



La structure de jeux a été repeinte.



Louane a repeint les structures de jeux et a fait preuve de créativité.

Incivilités

Régulièrement, des déchets ou des pneus sont déposés illégalement dans notre belle forêt domaniale! N'hésitez pas informer la gendarmerie si vous êtes témoins de tels actes!



Opération « Brioches de l'amitié »

Le samedi 16 octobre 2021

Si l'évolution de la situation sanitaire nous le permet, nos associations et bénévoles vous rendront visite, comme chaque année, le samedi 16 octobre dans la matinée, pour vous proposer les traditionnelles brioches de l'amitié.

Nous comptons sur vous pour leur réserver un très bon accueil. Les brioches seront fabriquées cette année encore par notre boulanger du village.

Cette action est au profit de l'AFAEI (Association Familiale d'Aide aux Personnes ayant un Handicap Mental)



Le dimanche 25 juillet la barrière d'accès au parking au centre du village a été renversée.

Ces incivilités, qui sont l'œuvre de quelques individus mal intentionnés, ont un coût qui est à la charge de la collectivité



Permanence multiflux à Diesen

Prochaine permanence à Diesen
le 3 novembre 2021 de 13h à 19h
Sur le parking du foyer communal



Consignes de tri



Les textiles (vêtements adultes et enfants), comme le linge de maison (draps, serviettes, nappes...), les sacs (sacs à main, sacs à dos, sacs de sport, cartables...) les chaussures (bottes, baskets, sandales, tongs...) , les peluches (doudous...) peuvent être déposés dans un conteneur à textiles pour pouvoir être réutilisés ou recyclés

Re_fashion
Pour une fibre 100% circulaire

CONSIGNES DE TRI
DES TEXTILES - LINGE DE MAISON - CHAUSSURES
PELUCHES - MAROQUINERIE

Vêtements usagés secs déposés dans des sacs de 50L maximum

MERCI DE NE PAS DÉPOSER DANS LE CONTENEUR À TEXTILES :
DES TEXTILES HUMIDES ET DE **NE PAS UTILISER DE SACS MULTIFLUX**
POUR LE CONDITIONNEMENT DES TEXTILES USAGÉS

sydème
Nos déchets ont de la ressource !

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.



Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égavage, les résidus de taille de haies et arbustes, et les résidus de débroussaillage,

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie .

Divagation des animaux domestiques

Il est interdit à un propriétaire de laisser « divaguer » son chien ou son chat. Un chat ou chien en divagation dans une commune peut être alors mis en fourrière .

Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de :

- surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer ;
- nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux ;
- s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances et troubles



Nuisances sonores de 22h à 6h du matin

La municipalité rappelle le droit de la population au calme entre **22h et 6h du matin**.

Si vous êtes victime de nuisances sonores commises par un voisin, il est conseillé de commencer par essayer de trouver une solution amiable. Parlez avec votre voisin des nuisances sonores dont il est l'auteur pour lui faire prendre conscience des désagréments causés. Merci pour votre compréhension



J'entretiens mon trottoir

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »

Règlement Sanitaire Départemental (art.32)



C'est la rentrée à l'école

Le jeudi 2 septembre , dans le strict respect du protocole sanitaire , **98 élèves** ont repris le chemin de l'école !

Organisation de l'école pour l'année scolaire 2021- 2022

Directrice : Mme Clément Céline (remplacée le jeudi)

Toute petite, petite et moyenne section : 20 élèves

Mme Hary Sabrina (jeudi, vendredi) et M. Audis Maxime (lundi, mardi)

Aide maternelle : Mme Fangal Marie France

Grande section/ CP : 18 élèves

Mme Guenot-Thiebaut Natacha et aide maternelle :

Mme Piromalli Cindy

CE1 : 19 élèves - M. Klem Olivier

CE2 : 18 élèves - Mme Clément Céline et Mme Masson Nancy (le jeudi)

CM1/CM2 : 23 élèves - Mmes Jung Virginie et Masson Nancy (vendredi)

Titulaire Zil : M. Cordonnier Loïc

Enseignement religieux : Beck Martine



Mme Clément Céline,
Directrice



Les services techniques de la commune et les adjoints ont réalisé de nombreux travaux dans l'école et ses abords pour que la rentrée se passe au mieux pour les élèves.

Les abords ont été tondu, les vélos et les structures de jeux vérifiés, des prises électriques ont été ajoutées, les meubles repeints et deux toilettes ont été changées.



Le parc Photovoltaïque opérationnel



Vendredi 11 juin, les élus de la communauté d'agglomération Saint-Avoid Synergie (Casas), M. le Maire de Diesen et les adjoints ont inauguré le parc photovoltaïque, installé partiellement sur notre commune. Le site est maintenant opérationnel.

UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR FRICHE MINIÈRE.

Sur les **communes de Diesen et Porcelette**, s'étend désormais un parc solaire : 20 hectares de panneaux et 44 300 modules capables de produire 18GWh à l'année, soit l'équivalent de la consommation électrique moyenne (hors chauffage) de 7 600 ménages et permet d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 10 337 tonnes de CO₂ chaque année . Cette centrale a été développée par la société **montanSOLAR**,

Ce projet est lauréat de l'appel d'offres national de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), qui vise à soutenir le développement des énergies renouvelables sur le territoire français en encourageant les **projets les plus compétitifs et les plus responsables** en matière d'empreinte carbone.



Page 10

Au-delà des avantages écologiques liés à la transformation et la réhabilitation **d'un ancien site minier**, le projet a pour particularité d'avoir permis à la **population d'y investir financièrement**. Ainsi 700 000 euros ont été récoltés auprès de **121 éco-épargnants, dont la commune de Diesen**, via la plateforme de financement participatif Enerfip. En plus de contribuer à une démarche éco-responsable, les habitants impliqués pourraient même gagner un peu d'argent, les risques liés à ce projet étant limités.



UN PROJET RESPECTUEUX DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

De nombreuses mesures (calendrier des travaux sur les périodes les moins sensibles pour les animaux) **de réduction** (préservation des zones humides, construction de barrières permettant aux amphibiens de quitter le site et d'empêcher leur accès au chantier) et **de compensation** (concernant notamment les batraciens et les reptiles à travers l'implantation de nouvelles mares ainsi que de refuges à reptiles et à batraciens) ont été planifiées afin **de minimiser l'impact sur la faune et la flore**.

Par ailleurs, l'implantation de la centrale solaire de Diesen-Porcelette aura même **un impact positif sur les habitats de certaines espèces**. En effet, les milieux ouverts présentent une forte valeur écologique liée à la grande biodiversité qu'ils abritent. La restauration d'un milieu ouvert thermophile sur plus de 20 ha sera **favorable au Crapaud vert et au Crapaud calamite** ainsi qu'aux **autres espèces de reptiles et d'oiseaux** (comme par exemple l'alouette des champs, la bergeronnette grise et le rouge-queue noir).



Page 11